

Compte-rendu du conseil d'école

Date : 12/11/2020

N° : 1

Ecole de : La clé des champs DAMMARIE

Horaires : 17h50-19h50

Conseil d'école en visio-conférence fait en même temps que celui de l'école maternelle

Présents et qualités :

- Mme Letourneur (directrice), Mmes Mineur (secrétaire de séance), Lecoin, Baillet,
Mme Lézin (adjoite Dammarie), Mmes Hardonnière, Lassagne, Le Henry et Boissé (parents élus)

Personnes excusées :

- Mr Hardouin (mairie de Boncé) et Mme Tuffier (conseillère de la Bourdinière : erreur d'adresse mail)

Compte-rendu succinct du conseil d'école

1°/ Elections

Au niveau des parents sont élus :

- LASSAGNE Dorothée
- HARDONNIÈRE Marie
- BESCHER Guillaume
- PAILLET Myriam
- TAFFOREAU Claire
- CEPPE Elodie
- VELARD Jessica
- ROCHEBONNE Séverine
- LE HENRY Dorothée
- BOISSÉ Céline
- GERMOND Myriam
- RICHER Christelle

Le nouveau conseil est d'accord pour le vote uniquement par correspondance pour les prochaines élections de parents d'élèves.

2°/ Effectifs

Nous avons actuellement 172 élèves inscrits dans notre école.

En CP, nous avons une classe de 25 élèves avec Valérie Letourneur (et Marion Dalonneau, le vendredi).

En CP/CE1, nous avons une classe de 20 (10/10) élèves avec Morgan Baillet.

En CE1, nous avons une classe de 26 élèves avec Sylviane Madeuf (Lundi et vendredi) et Marion Dalonneau (mardi et jeudi)

En CE2, nous avons une classe de 26 élèves avec Laurence Lecoin.

En CM1, nous avons une classe de 26 élèves avec Aude Mineur.

En CM1/CM2, nous avons une classe de 24 (12/12) élèves avec Magali Déjardin.

En CM2, nous avons une classe de 25 élèves avec Magali Aleton- Baroudi.

Le même problème se pose toujours : les 2 salles de classes plus petites que les autres qui ne permettent donc pas d'y mettre l'effectif souhaité et qui nous obligent très régulièrement à des déménagements.

3°/ Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école a été modifié en plusieurs points par rapport à la crise sanitaire et la mise en place du protocole.

L'équipe enseignante a également souhaité préciser dans l'article 17 que les contacts entre adultes devront restés cordiaux, et dans l'article 18 que les élèves devaient se montrer polis, corrects et respectueux entre eux et avec les personnels enseignant et d'encadrement, cela suite à de trop nombreuses incivilités.

Il est validé par le conseil d'école.

Il nous a été demandé en début d'année de prévoir un plan de continuité pédagogique, avec 2 options : l'une avec la classe partagée en 2, l'autre, en cas de confinement total. Nous avons choisi de diviser les classes en deux groupes travaillant lundi/jeudi ou mardi/vendredi (travail en liaison avec la maternelle afin de respecter les fratries).

A ce jour, seuls les élèves possédant un PPS seront considérés comme prioritaires.

Si la mise en place de cette continuité devenait effective, chaque enseignante dispose d'une adresse mail académique communiquée aux parents en début d'année et qui serait le lien entre les familles, les élèves et les enseignants, ainsi que l'application « toutemonnee.com »

Question des parents :

Avez-vous trouvé qu'il y ait eu beaucoup de décrochage scolaire de la part de familles pendant le confinement?

Nous n'avons pas vraiment ressenti de décrochage pendant le confinement, cependant nous avons constaté que la reprise en septembre avait été particulière. Les élèves n'avaient plus le même rapport avec leurs pairs et avec les adultes de l'école. Ils avaient des difficultés à vivre ensemble, à respecter les règles du vivre ensemble et nous avons mis plus longtemps que les autres années à recréer un groupe classe et à redonner à chaque enfant son rôle d'élève.

4°/ Présentation des comptes de la coopérative

Nous avons actuellement plus d'argent que d'habitude à cette date sur la coopérative car pour l'instant nous avons l'argent donné par les familles depuis l'an dernier pour le départ en classe découverte ainsi que la subvention de la commune pour ce projet.

5°/ Les projets

Nous avons réservé avec les PEP pour la classe découverte à La Tranche sur Mer la semaine du 29 mars au 2 avril 2021, mais nous ne savons pas si nous pourrons réellement partir...

Nous pouvons malgré tout continuer notre projet jardin avec l'association sykadap qui est déjà venue pour réinstaller nos hôtels à insectes, réaménager nos potagers en permaculture. Les 26 et 27 novembre, elle

reviendra pour installer 2 haies à proximité de nos potagers. Nous remercions la commune qui est d'accord pour régler l'achat des arbustes nécessaires à la réalisation de ces 2 haies. En début d'année 2021, cette association reviendra pour informer les élèves sur les questions liées au climat. (Mr Cordier se propose de faire également une information auprès des parents et des habitants).

L'école a réservé des jeux coopératifs auprès de l'OCCE afin de faire vivre la coopération au sein des classes de manière plus pratique et ludique.

Les élections de délégués (éco délégués) vont avoir lieu quand même cette année mais dans chaque classe, nous ne pourrions malheureusement pas faire vivre aux élèves cette année la campagne électorale, le vote avec l'isoloir...

Nous avons recommencé le travail des messages clairs et des médiateurs au niveau des récréations, celui-ci se trouve différent désormais, du fait des récréations séparées en groupes classes.

Laurence Charron de la médiathèque vient nous lire des livres en classe pour permettre de garder le lien entre la bibliothèque et l'école. En effet, nous ne pouvons pas nous rendre à la médiathèque selon le protocole sanitaire.

Nous avons toutes inscrit notre classe pour le projet écolire, le challenge calcul mental.

Nous remercions l'APE pour son aide concernant l'action avec les catalogues initiatives.

L'APE nous propose de garder le 20 mars comme date du Carnaval. (nous verrons à cette date ce qu'il est possible de faire)

Le 04 décembre aura lieu la traditionnelle livraison de sapins. Comme les écoles ne sont pas accessibles et que les cours sont divisées en différentes zones pour les récréations des élèves, la livraison des sapins devrait avoir lieu sous le préau de la mairie en gérant le flux des personnes, tout en respectant les gestes barrières.

6° / Budget

Avec le budget restant sur l'année 2020, l'école va commander du petit mobilier pour aller vers une organisation de classes semi flexibles. (assises différentes : tabourets, ballons, galettes, des casques pour limiter le bruit, des tablettes pour écrire dans différentes positions...).

Nous demandons un budget exceptionnel pour l'achat de tables et chaises indépendantes pour les 2 classes qui ont des tables fixées aux chaises et qui ne permettent pas de changer facilement et rapidement d'organisation de la classe dans le but de travailler différemment, c'est-à-dire en groupes, en ateliers...

Mme Lézin nous demande de faire un devis, cela sera discuté en mars 2021 lors du nouveau budget.

7° / Les travaux

Du fait du changement d'entrée et de sortie depuis la nouvelle organisation, un panneau d'affichage sera installé côté parking afin que les parents puissent avoir les infos concernant la vie de l'école.

Une demande est formulée pour avoir un lieu de réunion, de rencontres pour recevoir les familles, organiser les équipes éducatives, les conseils des maîtres. Le bureau de direction étant très petit et l'élémentaire ne disposant d'aucune salle supplémentaire, l'idée serait d'utiliser l'actuelle classe des CP/CE1, située à côté du bureau. Cette 7è classe pourrait alors se faire dans une salle modulaire (type algeco), à installer sur la prairie, proche de la cour.

Du fait de la baisse d'effectifs en maternelle, mais de la réalisation de 2 lotissements sur Villemain et La Bourdinière, la demande semble pertinente malgré tout.

Cela sera discuté également en conseil municipal (coût, travaux...)

Sécurité sur le parking :

Des barrières ont été installées pour sécuriser l'accès à la cour ainsi qu'un rond point pour faciliter l'accès et éventuellement faire un dépose-minute le matin.

Le souci du nombre de places de parking reste un problème mais le parking ne pourra pas être agrandi, à chacun d'y mettre du sien. L'idée d'une piste cyclable pour donner envie de venir en vélo, d'un pédibus, est à creuser. Les idées sont les bienvenues.

Des panneaux ont été placés sur le chemin qui contourne l'école pour interdire aux véhicules personnels d'y circuler. (Seuls les véhicules agricoles y ont accès)

Mme Lézin en prend note afin de voir ce qu'il est possible de faire.

La mairie a remis à l'étude les arrêts de bus et la façon dont on peut aménager au mieux ces espaces. Une demande d'étude a été faite à la commission des travaux.

8°/ Demandes et questions des parents

Temps du midi :

Les incidents qui ont lieu sur le temps du midi relèvent de la responsabilité de la mairie et de familles rurales. Toutefois il y a un cahier de passation où les surveillants du midi notent les altercations et blessures afin que les enseignantes soient au courant. Ces surveillants ont aussi à leur disposition les numéros de téléphone pour joindre les parents en cas de besoin. De plus nous avons maintenant un temps de discussion possible au moment des récréations, du fait de l'allongement du temps de travail de ces personnes. Merci à la commune et à familles rurales.

Le règlement intérieur des services périscolaires permet de mettre des croix aux enfants irrespectueux et peut aller jusqu'à l'exclusion de la cantine.

Mme Hardonnière ne remet pas du tout en cause cette solution mais propose plutôt, si les parents en sont d'accord, une sorte de punition pour l'élève genre « travail d'intérêt général », afin de responsabiliser ces élèves et de leur faire prendre conscience du travail du personnel à la cantine.

Nous discutons aussi du fait d'être acteur plutôt que consommateur à la cantine, comme l'enfant peut l'être chez lui, en mettant la table, en débarrassant, en nettoyant sa place...

Il conviendrait de réfléchir à cela et de le noter dans le règlement intérieur afin que tous les parents et enfants en soient conscients et acceptent ces nouvelles règles.

Encore une fois, toutes les idées seront les bienvenues, mais il faudrait voir cela avec le personnel concerné également, afin de voir la faisabilité.

Mme Lézin en prend note afin de voir ce qu'il est possible de faire.

Date : 12/11/2020

Nom et signature du Secrétaire de séance :
Aude MINEUR

Nom et signature de la directrice
Valérie LETOURNEUR

Un exemplaire pour le registre de l'école

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil

Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 19/11/2020